

Particularités et originalité du destin historique des îles d'Hyères

par Hubert François
Conférence du mardi 21 février 2012

Texte intégral du conférencier, mise en page de Christian Lambinet

Société Hyéroise d'Histoire et d'Archéologie

En introduction permettez-moi, quelques instants seulement, de faire une entorse à l'histoire, en évoquant la belle légende de la naissance des îles d'Hyères.

Le prince Olbianus avait quatre filles de grande beauté et habiles nageuses. Un jour où elles s'étaient trop éloignées du rivage, des bateaux pirates surgirent à l'horizon. Olbianus, voyant le danger et pressentant la catastrophe à venir, supplie alors les divinités de sauver ses enfants et, soudain, les quatre filles sentent leurs membres se raidir et se pétrifier ; elles sont changées en îles, la plus proche tend ses bras, éplorée, ce sera la presqu'île de Giens. Comme vous pouvez vous en douter, les géographes ont une autre explication, à savoir un chaînon de massif ancien, détaché des Maures, aux deux tiers submergé.

I

On peut trouver une destinée historique commune à toutes les petites îles proches des côtes. Par leur situation, elles sont appelées à jouer un rôle de défense du commerce maritime local avec la présence, sur la plupart, d'ouvrages militaires ; par ailleurs, elles présentent des conditions d'isolement recherchées pour le recueillement et la méditation, avec une vie monacale présente de nos jours aux îles de Lérins ; elles apportent une sécurité supplémentaire pour la garde des prisonniers comme à Belle-Isle-en-mer, aux îles de Lérins encore et, bien sûr, au château d'If ; elles assurent enfin un point d'arrêt idéal pour les quarantaines sanitaires, comme ce fut le cas sur l'archipel du Frioul.

Avec les îles d'Hyères, on retrouvera plus ou moins tout cela en y ajoutant, cependant, un caractère plus original, celui d'être en situation d'avant-poste d'un grand port de guerre, reconnu comme tel à partir du règne d'Henri IV ou, pour reprendre l'expression de l'écrivain hyérois François Carrassan, dans une publication récente, celui d'être "un pion d'une stratégie de défense guerrière". Situation d'avant-poste, certes, mais pouvant aussi avoir "un recto et un verso" en constituant une zone d'attente ou de refuge face à un littoral hostile ou d'accès naturel difficile. Depuis le haut Moyen Âge jusqu'au début du XIXe siècle, toutes les sortes de flottes pirates ou corsaires qui séviront en Méditerranée connaîtront bien les îles d'Hyères.

Parmi la vingtaine d'îles et d'îlots situés à la latitude du nord du cap Corse, Porquerolles, avec mille deux cent cinquante-quatre hectares, est la plus grande, suivie du Levant, appelée longtemps Titan, avec neuf cent quatre-vingt-dix hectares ; Port-Cros, six cent quarante ; Bagaud, quarante ; le grand Ribaud, seize et demi. Le point culminant n'atteint pas deux cents mètres.

II

Mon propos, aujourd'hui, n'est pas de reprendre l'histoire de la colonisation du monde méditerranéen par les Grecs puis par les Romains, suivie de l'histoire de la Provence puis du royaume de France et ainsi de suite jusqu'à nos jours. Les îles d'Hyères y ont évidemment leur place. Je m'attacherai seulement, en remontant le temps, à dégager les particularités et parfois l'originalité des situations et des événements.

Plusieurs auteurs antiques, Apollonios de Rhodes au III^e siècle avant J.-C., Strabon et Plin l'Ancien au I^{er} siècle de notre ère, plus tard, le géographe grec Ptolémée, Suétone et Tacite citent et parfois décrivent les îles "rangées en ligne", en grec kata stoichon, transformé en Stoechades. Leur rôle d'avant-poste y est déjà souligné et, pour Porquerolles, à l'époque romaine, sans doute une place plus importante. La présence des Romains dans cette île est connue et prouvée depuis longtemps : elle vient de l'être à nouveau, en 2006, avec de nouvelles découvertes sur le site de La Courtade. D'autres fouilles, menées en 2003, à proximité du village, ont amené les archéologues à formuler l'hypothèse que le port de Pomponiana ait été, en réalité, implanté dans l'île, alors qu'on le situait régulièrement sur le continent, à l'Almanarre.

Toutefois, quel que soit l'emplacement du port, la navigation est intense autour des îles au cours du I^{er} siècle avant J.-C., ainsi qu'en atteste la multiplication des épaves répertoriées. Le trafic avec la Gaule augmente, en effet, en corrélation avec la conquête. À noter qu'une de ces épaves, au pied de l'Esquillade, au Levant, sera l'objet, en 1958, d'une des premières fouilles pilotes de l'archéologie sous-marine, avec le Cdt Tailliez.

Après la confusion ayant suivi la chute de l'Empire romain, le Moyen Âge va apparaître, ainsi que le dira l'historien Will Durant, comme l'âge de la Foi. On recherche, alors, les meilleurs lieux d'isolement propices au recueillement et à la prière et les îles semblent en offrir. Dès le Ve siècle, les moines de l'île de Saint-Honorat s'installent au Levant, où des vestiges subsistent : ils aideront plus tard à la création de monastères dans les îles voisines, avant que ne viennent des Cisterciens du Thoronet. Leur quiétude ne sera toutefois pas complète, en raison des fréquentes incursions des Sarrasins dont les navires trouvent là des points de relâche commodes. À la pointe ouest de l'île de Porquerolles, on peut trouver encore de nos jours le souterrain des pirates, une galerie qui nécessita sans doute beaucoup de temps pour être creusée mais offrait une cache sûre. La rencontre entre les religieux et les pirates sera rarement courtoise et c'est ainsi qu'en 1160 tous les moines de Porquerolles seront emmenés en esclavage. En 1197 leurs successeurs subiront le même sort, accompagnés par leurs confrères des deux autres îles et par quelques Toulonnais, enlevés de force sur le continent. Dans ces conditions, on peut comprendre facilement l'abandon qui semble avoir frappé l'île de Port-Cros pendant plus de trois siècles. Déserte et inculte, elle ne sera plus qu'épisodiquement visitée par les barbaresques qui laisseront parfois des traces de leur passage : on y a ramassé des pièces de monnaie arabes de cette époque. En 1271, Isabelle, fille de saint Louis et épouse du comte de Champagne, revenant de Jérusalem, fait escale dans l'une des îles - sans doute Porquerolles - et décède.

La fonction pénitentiaire des îles va apparaître, pour la première fois, au XIII^e siècle. Jean, frère de Michel de Notre-Dame - plus connu sous le nom de Nostradamus - nous a laissé un livre consacré à la vie des plus célèbres poètes provençaux. Là, il nous conte les déboires du troubadour Rambaud d'Orange, dans les années 1200, qui aurait été contraint à l'exil à Porquerolles pour "ses effronteries et lascivités de plume", ayant eu le tort de célébrer trop passionnément les charmes de la fille du comte de Provence. À noter qu'un document du début du XIII^e siècle recensant les villes, villages et lieux situés dans les limites du diocèse de Toulon, donne les appellations suivantes aux trois îles : Porcayrolas, Medianas - soit l'île du milieu, aujourd'hui Port-Cros - et Cabo Ros, soit le cap Roux au Levant. Les XIV^e et XV^e siècles ne retiendront pas particulièrement l'attention, si ce n'est par la succession des propriétaires des différentes îles et par un regain de la vie monastique, avec la venue de moines bénédictins au Levant. Ces derniers attirent des paysans dont fait état un manuscrit arabe des années 1530.

En 1528, par contre, la destinée historique des îles eût pu prendre une autre voie. Chassés de l'île de Rhodes par l'armée ottomane de Soliman le Magnifique, les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem se voient proposer comme point de repli la ville de Tripoli ou l'île de Malte. Ils éliminent tout de suite Tripoli mais songent aux îles d'Hyères et plus précisément au Levant ou à Port-Cros. Le roi de France ne se pressant pas de donner son accord, leur choix portera sur Malte où ils resteront jusqu'à la venue de Bonaparte (1530-1798). Avec les débuts de la Renaissance, on peut s'arrêter sur un épisode curieux intéressant nos îles. François Rabelais, moine, médecin, célèbre créateur de Pantagruel et de Gargantua, sera aussi curé de Meudon, au sud-ouest de Paris. Les meudonnais s'en souviendront en 1887, en lui élevant un buste, sur le piédestal duquel figure le titre de "caloyer des îles d'Hyères". Ils reprenaient, en fait, une mention utilisée par l'écrivain lui-même, à trois reprises, en préface de ses oeuvres. De plus, on peut découvrir dans le troisième livre de Pantagruel, une allusion aux plantes médicinales "de mes îles d'Hyères". De là, on en a vite conclu que Rabelais était venu herboriser dans notre région et plus précisément sur l'île du Levant. Lui-même, cependant, ne l'a jamais dit. Si le terme caloyer peut être rapproché d'un mot grec désignant le moine, on n'a pas trouvé le motif pour lequel il considérerait les îles comme siennes. Étudiant à Montpellier, il en avait peut-être entendu parler, tout du moins il n'en ignorait pas l'existence.

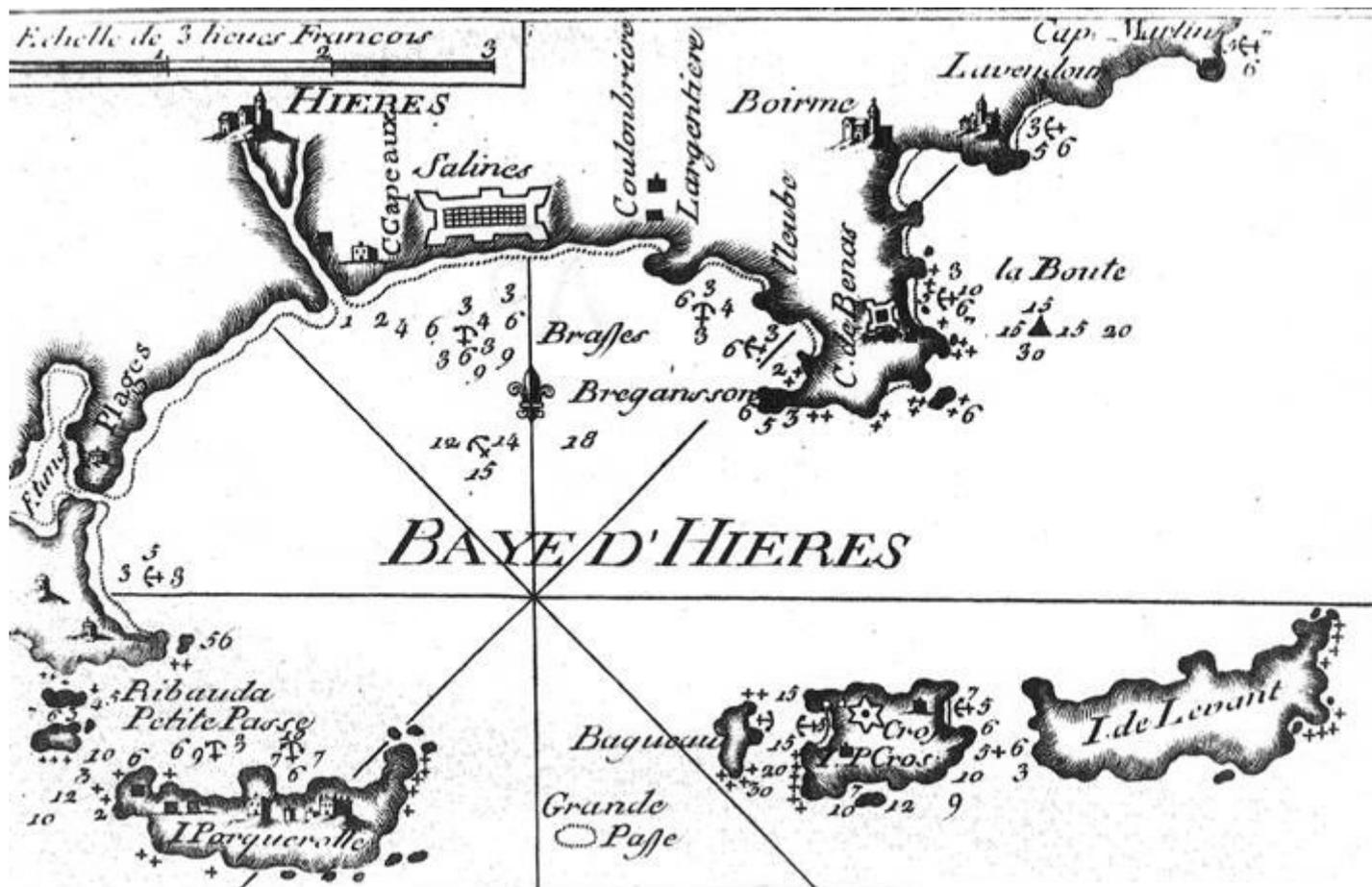


Carte de Jean-Nicolas de Tralage, 1707

III

Avec le XVI^e siècle s'ouvre une nouvelle période qui va voir le rôle stratégique des îles non seulement se confirmer mais s'amplifier avec la construction d'importants ouvrages fortifiés. Sans doute, le Moyen Âge avait déjà vu de telles installations mais peu de témoignages subsistent. L'historien et notre collègue de l'académie Paul Turc relève seulement en 1199 un fortissimum castellum, qu'il n'a pas pu vraiment localiser. On peut aussi s'interroger, à la suite d'un autre historien hyérois, Gustave Roux, sur le fort de l'Alycastre à Porquerolles. La première trace écrite du nom apparaît, certes, seulement en 1637 mais l'ouvrage, dont la construction est décidée en 1634, n'a-t-il pas été précédé par un Ali castrum, "le château d'Ali", un de ces chefs barbaresques familiers des lieux.

Par contre, bien réel est l'Atlas du duc de Savoie conservé à Turin, antérieur à 1580, et qui représente le château de Porquerolles et le fort du Moulin à Port-Cros, appelé également "le château".



Carte française de 1727

On peut attribuer l'initiative de leur construction au roi François Ier : on sait qu'il a séjourné à Hyères en 1531. Ce roi va d'ailleurs créer le marquisat des îles d'Or, comprenant Port-Cros, Le Levant et Bagaud.

Pourquoi les îles d'Or ? appellation plus poétique que géographique, ayant peut-être trouvé son origine dans l'éclat brillant et doré de certains schistes à Port-Cros ou au Levant. Jean Nostradamus semble avoir été le premier à utiliser ce terme. Une autre version, répandue encore de nos jours, associerait les îles d'Or à un mythique trésor caché par les pirates et... jamais retrouvé ! En 1535, Charles Quint envahit la Provence et conquiert les îles au passage. Elles vont alors être débaptisées devenant les îles d'Autriche... mais pour peu de temps, car le roi de France a un grand allié en la personne de Kaïr al Din, dit Barberousse, corsaire turc, maître d'Alger, qui chassera les Autrichiens et, si l'on se réfère à François Ier dans ses papiers d'État, Barberousse "était accoutumé à séjourner aux îles d'Hyères". On trouve encore aujourd'hui au Levant les lieux dits "calanque et pointe du Turc". Un siècle plus tard, l'Atlas dit de Louis XIII donne une représentation des forts des îles proche de celle que nous connaissons. Sous l'impulsion du cardinal de Richelieu, entre 1634 et 1643 sont construits, entre autres, le petit, le grand Langoustier et l'Alycastre à Porquerolles, l'Éminence et Port-Man à Port-Cros. Après une période d'intense activité dans et autour des îles, près d'un siècle et demi vont s'écouler sans événement particulier autre que les traditionnels coups de main de navires pirates ou anglais selon les conflits continentaux en cours. En 1679, Vauban qui, en raison des vents contraires, n'a pu faire la traversée depuis Toulon jusqu'à Porquerolles, écrit au secrétaire d'État à la Guerre Louvois "que les îles sont abandonnées et désertes". Il faut remarquer que, contrairement à ses voisines, l'île du Levant, certes la plus excentrée par rapport à la rade de Toulon, est considérée comme de peu d'intérêt stratégique et ne connaîtra aucune installation militaire permanente avant la Révolution de 1789 ; elle n'en est que plus encore un refuge sûr pour les corsaires ou les adversaires du roi de France.

Administrativement, elle est liée au sort de Port-Cros dans le cadre du marquisat des îles d'Or dont le dernier titulaire, jusqu'en 1783, date de la suppression du titre, sera le beau-père de Mirabeau.

IV

1793, cette année dont Victor Hugo a dit : "année intense, l'orage est là dans toute sa colère et dans toute sa grandeur". Les îles ne sont pas épargnées. En même temps qu'ils s'installent à Toulon, fin du mois d'août, les Anglais occupent Porquerolles et Port-Cros. Chassés du grand port, au mois de décembre, dans les conditions que l'on connaît, ils demeureront quelques jours dans les îles mais eurent soin, avant leur départ, de faire le plus de dégâts possibles : à Port-Cros, ils incendieront tous les forts, dévasteront les cultures, couperont les oliviers et pilleront les maisons particulières ; au Levant même, ils débarqueront pour aller détruire un établissement agricole tenu par des religieux, les Frères de la Croix.

Fin janvier 1794, on signale un visiteur dont on n'a pas fini de parler : "Je viens des îles d'Hyères, j'y fais établir plusieurs batteries pour les mettre en défense", écrit de Port-la-Montagne, le 10 pluviôse an II, le tout nouveau général Bonaparte. La période révolutionnaire va voir aussi le début du rôle sanitaire des îles, avec l'aménagement, à partir de 1797, à Porquerolles, d'un centre de quarantaine qui accueillera bientôt les soldats de retour d'Égypte. Le blocus continental concerne aussi les côtes méditerranéennes et on remet en état les forts des îles, on construit la Vigie à Port-Cros et l'Arbousier au Levant - toute première installation dans cette île. Un projet de digue reliant Port-Cros et Porquerolles est jugé irréalisable par un général envoyé en mission en 1812 par l'empereur Napoléon Ier, qui ne se désintéressera jamais des îles, ainsi que l'atteste un décret pris au palais de Saint-Cloud, le 14 avril 1813 : considérant qu'il importe essentiellement de veiller à la sûreté de la place de Toulon, l'empereur ordonne l'acquisition par l'État des îles du Levant, Port-Cros, Bagaud et Porquerolles, au profit du domaine militaire ; elles avaient encore des propriétaires privés. La lenteur apportée aux expertises et l'opposition de certains Hyérois feront qu'à la chute de Napoléon l'opération ne sera pas réalisée, sauf à Bagaud. Elle sera donc abandonnée mais, en réalité, elle n'a été que reportée car aujourd'hui, avec le Parc national et le Centre d'essais du Levant, l'État est très présent dans les îles.

En 1832, l'épidémie de choléra qui emporta, à Paris, le président du Conseil, Casimir Périer, menace les côtes varoises : les Toulonnais, qui ne tiennent pas à avoir un lieu de quarantaine proche de chez eux, se tournent bien évidemment vers les îles d'Hyères et Bagaud deviendra l'île de la "quarantaine de rigueur", lieu où l'on brûlera les vêtements et les cargaisons contaminés.

V

Le règne de Louis-Philippe et surtout le début du règne de Napoléon III voient repenser le rôle stratégique des îles en fonction des progrès de l'artillerie puis de l'apparition des navires cuirassés. Des casernes-casemates deviennent nécessaires et la première sera construite aux Mèdes, à Porquerolles. Mais certaines décisions ou certains événements très spécifiques retiennent l'attention. En 1842 est créé à Porquerolles un dépôt de convalescence destiné à accueillir les militaires en opérations en Algérie : il sera par la suite agrandi en 1854, avec une annexe sur l'île de Bagaud, pour recevoir les combattants de la guerre de Crimée.

Une autre décision sera très originale. Le problème du peuplement, de manière fixe, des îles était posé depuis fort longtemps. Dans les années 1550, l'exemption d'impôts décrétée par le roi Henri II n'ayant pas attiré de volontaires, on avait été jusqu'à promettre, sans succès, la clémence à tous les criminels qui viendraient s'installer, à l'exception de ceux poursuivis pour lèse-majesté et hérésie. En 1812, un courrier de Napoléon écrit pendant la campagne de Russie dit son intention de faire quelque chose pour peupler les îles. Il n'en aura pas le temps mais, dans les années 1825-1830, le ministre de la Guerre décida de faire un geste en direction de la population stable de Porquerolles, constituée alors par la garnison de deux compagnies de militaires vétérans liés depuis longtemps au service et la plupart mariés. On leur concédera des terrains contre une modique redevance avec obligation de construire une habitation et de planter un arbre. Ainsi naîtra le village, qui grandira avec ce système des concessions jusqu'en 1848. Bientôt, il faudra songer à lui donner une église. Les paroissiens étant alors pratiquement tous militaires, ce sera l'administration de la Guerre, représentée par les services

du Génie, qui procédera à l'édification : le bâtiment restera d'ailleurs propriété de l'armée jusqu'en 1926. Autre particularité, les quatorze panneaux du chemin de croix en bois sculpté seront l'oeuvre d'un pensionnaire du centre de convalescence, soldat des bataillons d'infanterie légère d'Afrique, unité disciplinaire bien connue, Joseph Wargnier. Ce dernier, ayant eu plus tard la bien mauvaise idée de désertir, sera, devant le conseil de guerre de Constantine, sauvé par son chemin de croix : il sera acquitté et terminera paisiblement sa vie près de Paris comme cabaretier.

À la même époque, la garnison de l'île de Port-Cros est constituée de vétérans, anciens blessés et parfois invalides, qui formeront cependant le noyau de la population actuelle. Pour l'île du Levant : treize habitants en 1820, vingt-sept en 1836 ; l'insécurité des côtes va demeurer jusqu'en 1830 et la prise d'Alger par l'armée française.

Les "visiteurs" ne sont d'ailleurs pas forcément algériens : en 1823, on signale un Espagnol ; en mai 1829, un dangereux pirate anglais, sans aucun scrupule, Archibald Smith et c'est... M. le maire d'Hyères, à l'époque Joseph de Boutigny, qui est chargé de le chasser avec l'aide de la garde nationale puisque les îles font partie de la commune : le corsaire ne l'attendra pas !... Mais l'histoire de l'île du Levant va connaître un autre triste épisode, rappelé en 1989, par le Lavandourain Claude Gritti.

Si, à la différence d'autres, les îles d'Hyères ne conservent pas le souvenir de prisonniers célèbres, comme Nicolas Fouquet ou le maréchal Bazaine, on trouve, au nord de Porquerolles, une croisée de chemins portant le nom de carrefour du Masque-de-Fer. Malheureusement pour la légende, le Masque de Fer n'a pas plus séjourné dans notre île qu'au château d'If d'ailleurs. L'intérêt que présente une île-prison ne sera cependant jamais sous-estimé : le fort de Repentance, au nom bien évocateur, servira en son temps de pénitencier militaire.

En mai 1850, le préfet du Var, Georges Haussmann, qui sera plus tard baron lorsqu'il transformera Paris, étudie la possibilité de faire ramasser tous les mendiants de son département, de les faire transporter et interner sur l'île du Levant. Il n'ira pas jusqu'à l'exécution. Par contre, fut bien réelle l'installation, à partir de 1861, d'un pénitencier pour enfants, baptisé "colonie agricole" et censé remettre en marche les cultures de l'île. En 1861, le premier contingent comprend quatre-vingt-deux enfants venant en partie de la prison de la Petite-Roquette à Paris. Soumis à une discipline militaire et mal nourris, ils se révolteront en mai 1862 et on dut faire appel aux soldats de Port-Cros pour mater le mouvement. En 1865, on comptait cent soixante-cinq détenus âgés de huit à vingt ans. Le peu d'enthousiasme montré pour la vocation de gardien entraîne un sous-encadrement auquel on remédie en multipliant les corvées et les punitions. Les mises au cachot sont fréquentes. En 1866, où l'effectif atteint deux cent quatre-vingt-huit détenus, dans la nuit du 2 au 3 octobre, une nouvelle révolte éclate.

En plein orage, des tonneaux de vin sortis d'une cave fournissent l'élément nécessaire à une excitation générale. Les magasins de vivres sont pillés : dans l'un d'entre eux les bondes de tonneaux de pétrole et d'eau de vie sont brisées, alimentant un incendie allumé par les mutins qui va prendre au piège quatorze enfants qui seront brûlés vifs. Le feu va s'étendre à l'ensemble des bâtiments et ne sera circonscrit que quatre jours plus tard. Certains tenteront en vain la traversée vers Port-Cros, avec des matelas transformés en radeaux, les autres se dispersent dans l'île. À nouveau, les soldats casernés à Port-Cros sont appelés mais ils devront être renforcés par deux brigades de gendarmerie et une compagnie d'infanterie transportées d'urgence par mer depuis Toulon. L'ordre ne sera rétabli qu'au bout de cinq jours ; les mutins reconnus meneurs seront transférés au fort Lamalgue et seize seront condamnés. Le ministère de la Justice enverra des inspecteurs ; le directeur, le gardien-chef et tous les gardiens présents ce jour-là seront remplacés. Une certaine amélioration des conditions de détention suivit mais, en 1872, le médecin de la colonie dénoncera encore des sévices corporels. En 1878, les cent quarante-neuf derniers détenus quitteront l'île définitivement et l'établissement sera fermé.

Après 1870 et avec la nouvelle politique coloniale de la IIIe République, le rôle sanitaire attribué aux îles ne va pas faiblir. La plupart des grandes opérations militaires menées en Extrême-

Orient ou en Afrique verront leurs participants, à leur retour, séjourner en convalescence, plus ou moins longuement, dans les îles ; certains, hélas !, ainsi qu'en témoignent les cimetières, n'iront pas plus loin. Il en sera ainsi pour les rapatriés du Tonkin, accueillis à Port-Cros de 1883 à 1885 ; pour ceux du Dahomey, en 1894 à Porquerolles ; et pour ceux de la difficile campagne de Madagascar, en 1895.

Le rôle stratégique n'est pas oublié. L'Italie et l'Autriche, riveraines de la Méditerranée, sont alors alliées à l'Allemagne dans le cadre de la Triplice. Sous l'impulsion du général Séré de Rivière, on construit encore au fort de Repentance à Porquerolles et au fort de l'Éminence à Port-Cros. Avant la première guerre mondiale, la garnison de Porquerolles compte plus de trois cents hommes et le village dispose comme Toulon d'une place d'armes.

En 1892, donnant une suite au décret de Napoléon de 1813, l'État achète l'île du Levant dans sa presque totalité et lui dévolue une fonction militaire : manoeuvres des troupes de la place de Toulon tout d'abord ; puis exercices de tirs de la Marine. Jusque-là, et pendant des siècles, on s'est battu autour des îles, qui ont vu passer les soldats de toutes les époques, parfois malades, des marins trop souvent pirates ou corsaires, des enfants prisonniers, des moines parfois chassés de leurs monastères, de rares populations sédentaires à la merci de n'importe quel envahisseur. Or, à la fin du XIXe siècle et au début du XXe, on assiste à leur découverte par des visiteurs autres. Des célébrités, familières de la Côte d'Azur, lancée en 1887 par Stéphane Liégeard, vont effectuer la traversée et parfois y résider, entre autres Guy de Maupassant, Henry Bordeaux, Paul Bourget, le professeur Charles Richet - prix Nobel de médecine en 1913 et qui sera copropriétaire de l'île du Grand Ribaud, - le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé qui, dans son roman *Jean d'Agrève* paru en décembre 1896, célèbrera Port-Cros qui "se dresse dans sa grâce altière, Corse en miniature et ressemble à ses soeurs de la mer Égée".

VI

Si, à partir de 1915, l'armée va se dégager de sa présence, notamment avec la fin des établissements militaires de santé, certains ouvrages, comme celui du Titan au Levant et la batterie haute des Mèdes, resteront opérationnels et vaudront aux îles occupées par les Allemands en 1942 un tout dernier bombardement naval en 1944, lors du débarquement de Provence. Et maintenant ? Comme on peut le lire dans *Jean d'Agrève*, "la giroflée pourpre veille seule aux meurtrières".

L'histoire de notre temps apportera encore deux notes particulières, marquant une fois encore l'originalité de nos îles. En 1931, le Levant verra naître le premier centre naturiste européen et, en 1963, Port-Cros deviendra le premier parc national marin et le seul en Europe à la fois marin et terrestre.

Le département du Var est - nous le savons - le plus mal nommé de France, puisqu'il conserve le nom d'un cours d'eau qui ne le traverse plus. On songea, à diverses reprises, à le modifier ; en particulier, en 1897, l'Académie du Var émit un voeu tendant à ce qu'il soit dénommé, à l'avenir, département des îles d'Or. Quelle destinée originale auraient pu donc avoir les îles d'Hyères : être les seules îles - hors Corse, bien sûr, - donnant leur nom à un département français - et, ce, à l'instigation de notre Compagnie.

Références

CARON (Philippe), Découverte historique des forts des îles d'Hyères, cahier 5 du Parc national, Hyères, 1983.

CARRASSAN (François), Port-Cros, Arles, Actes Sud, 2006.

FRANÇOIS (Hubert), Le Levant, une petite île particulière et originale, communication au 128e congrès du CTHS, Bastia, 2003.

GRITTI (Claude), Des Maures aux îles d'Or, Le Lavandou, chez l'auteur, 1989.

JAHANDIEZ (Émile), Les Îles d'Hyères, Toulon, éditions Rebufa-Rouard, 1929.

TURC (Paul), Hyères et les Seigneurs de Fos, Toulon et Hyères, Centre archéologique du Var et

Société hyéroise d'histoire et d'archéologie, 2003.
Hyères, plus de 2000 ans d'histoire, Hyères, CCDP, 1993.
Itinéraires du Patrimoine, Aix-en-Provence, DRAC, 1993.

Quelques liens pour approfondir vos connaissances :